15 MAI 2014

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014 ENDURO

FFM

REGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club	PLATEAU ARDECHOIS
N° d'affiliation	2180
Date	30 ET 31 AOUT 2014
Lieu	SAINT CIRGUES EN MONTAGNE
N° d'épreuve FFM	672
Organisateur technique	QUEYREYRE thierry
Adresse	07470 ISSARLES
e-mail	thierry.queyreyre@wanadoo.fr
Téléphone	0686493573

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	JEAN PAUL MEILLER	Licence : 039585
Délégué FFM (Président du Jury)	~~LOUIS MAVALI~~ Dominique ROSSELET	Licence ~~: 015823~~ 25854
Membre du Jury	VINCENT RIGAUDIAS	Licence : 020864
Membre du Jury	JEAN CHRISTOPHE DUMAS	Licence : 142964
Commissaire technique responsable	JEAN MICHEL DEPOIT	Licence : 008491
Responsable du chronométrage	CHRISTIAN MARIE	Licence : 016498

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

➲ **Championnat de France**
- ★ Elite E1
- ★ Elite E2
- ★ Elite E3
- ★ National E1
- ★ National E2
- ★ National E3
- ★ Juniors[1]
- ★ Espoirs 125cc 2T[2]
- ★ Féminines[3]

➲ **Trophée de France**
- ★ Elite Privé
- ★ Vétérans[4]
- ★ 50cc[5]
- ★ Etrangers[6]

➲ **Championnat des constructeurs**

1 Open issu des classes E1, E2 et E3 ; moins de 23 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
2 Moins de 20 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
3 Open issu des classes E1, E2 et E3
4 37 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
5 Moins de 19 ans au 1er janvier de l'année du Championnat
6 Toutes classes confondues

Pour rappel :

E1 : de 100 à 125cc 2T et de 175 à 250cc 4T
E2 : de 126 à 250cc 2T et de 290 à 450cc 4T
E3 : de 290 à 500cc 2T et de 475 à 650cc 4T

En cas de changement de catégorie et/ou de classe pendant l'année, le pilote n'apparaîtra pas dans le classement de sa nouvelle catégorie. Les points qu'auraient pu marquer ce pilote seront réattribués aux pilotes suivants.

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM. Le tracé empruntant des voies ouvertes à la circulation publique, chaque participant présentera également son permis de conduire (ou BSR pour les moins de 16 ans) ainsi que l'assurance et le certificat d'immatriculation du véhicule.

REGLEMENT PARTICULIER

b. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (~~combinaison, gants~~, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

c. Parc fermé :

Le Moto-Club prévoit-il un parc fermé ? ☒ oui ☐ non

Si oui, une fois le contrôle technique terminé, le pilote devra pousser sa machine immédiatement au parc fermé, munie du transpondeur correspondant à son numéro de course. Il devra, par ailleurs, équiper sa machine, en complément d'un éventuel système d'origine, d'un système antivol individualisé (chaîne cadenassée, bloc-disque ou U) et quitter immédiatement le parc sans la bâcher.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour un moteur à 2 temps et de 150 € pour un moteur à 4 temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical —— YANN LEVEQUES

Nombre de secouristes —— 20 | Nombre d'ambulance(s) —— 3

Hôpital le plus proche —— aubenas | Temps de trajet (en min) —— 40mn

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Adresse du départ —— SAINT CIRGUES EN MONTAGNE(sur la place publique)

GPS – Latitude (Nord) —— 44°45'21.08" | GPS – Longitude (Est) —— 04°05'31.49"

b. Caractéristiques :

Les parcours de liaison empruntent-t-ils des voies ouvertes à la circulation publique ? —— ☒ oui ☐ non

Longueur de la boucle —— 75 Kms | Distance journalière —— 225 et 150 Kms

Nombre de Contrôles Horaires —— 2 | Contrôle de Passage —— 1

Nombre de Spéciale(s) : 3

- De type Banderolée (MX) —— 1 | Longueur(s) —— 4 Kms
- De type Enduro (en ligne) —— 1 | Longueur(s) —— 8 Kms
- De type X-Trem —— 1 | Longueur(s) —— 2,5Kms

Nombre de participants (7 par km maximum dans la limite de 330) —— 330

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 14-05-2014 MOTO CLUB PONTERU ARDECHOIS 07470 ISSARLES	Date : 27 MAI 2014 LIGUE MOTOCYCLISTE RHONE - ALPES 26600 LA ROCHE DE GLUN Tél. : 04 75 61 22 50	Date : 11/06/14 Numéro : 14/0566 FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 09

HORAIRES PREVISIONNELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ---------- MC PLATEAU ARDECHOIS
N° d'affiliation ---------- 2180
Lieu ---------- ST CIRGUES EN MONTAGNE
N° d'épreuve FFM -------- 672

Date ---------- 29 08 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
13H30	19H	**Contrôles administratifs**	TOUTES	
13H30	19H	**Contrôles techniques**	TOUTES	

Moto-Club ---------- MC PLATEAU ARDECHOIS
N° d'affiliation ---------- 2180
Lieu ---------- ST CIRGUES EN MONTAGNE
N° d'épreuve FFM -------- 672

Date ---------- 30 08 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8H00	18H	**Course I**	E1, E2, E3, Junior Elite privé, Etranger N1, N2, N3, Espoir, Vétéran, Féminine, 50 cc	3 tours
8H30	18H	**Course I**		2 tours

Moto-Club ---------- MC PLATEAU ARDECHOIS
N° d'affiliation ---------- 2180
Lieu ---------- ST CIRGUES EN MONTAGNE
N° d'épreuve FFM -------- 672

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 43 23 77 00

Date ---------- 31 08 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8H00	18H	**Course I**	E1, E2, E3, Junior Elite privé, Etranger N1, N2, N3, Espoir, Vétéran, Féminine, 50 cc	3 tours
8H30	18H	**Course I**		2 tours

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

LISTE DES OFFICIELS DÉSIGNÉS

Poste	Nom / Prénom	N° de licence
Président du Jury	~~Louis Llavall~~ Dominique ROSSELET	~~015823~~ 25854
Membre du Jury	Vincent Rigaudias	020864
Membre du Jury	Jean christophe Dumas	142964
Directeur de course	Jean Paul Meiller	039585
Directeur de course Adjoint	Chritian Mialle	128074
Directeur de course Adjoint	Julien Mialle	128076
Directeur de course Adjoint	Roger Blanc	004065
Commissaire technique responsable	Jean Michel Depoit	008491
Commissaire technique	Didier Traversa	126173
Responsable du chronométrage	Christian Marie	016498
Chronométreur	Georges Menezes	017099
Chronométreur	Andre Tomat	023131
Chronométreur	Germaine Tomat	023132
Chronométreur	Dominique Bonnemoy	064048
Chronométreur	Sylvie Bonnemoy	064049
Chronométreur	Georges Pierre	130403
Chronométreur	Eric Lamballe	181566
Chronométreur	Brigitte Isabey	218948
Chronométreur	Pascal Isabey	218949
Responsable des transpondeurs	Kathy Koufi-Thevenot	022928

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00